

Microsoft Cloud avec Dell

Les Conditions générales applicables sont celles figurant dans ce document.

1. Conditions Dell :
 - 1.1. Le Contrat sur les Solutions Dell Cloud (<https://www.dell.com/learn/fr/fr/frcorp1/service-contracts-saas-cloud-services>) ;
 - 1.2. La Description de service « Microsoft Cloud avec Dell » (la « Description de service ») correspondante, disponible à l'adresse <http://www.dell.com/cloudservicecontracts> (en anglais uniquement).
2. Ce document intègre les conditions Microsoft suivantes :
 - 2.1. Le contrat Microsoft Cloud, disponible à l'adresse <https://msdn.microsoft.com/partner-center/agreements>, qui s'applique à l'utilisation par le Client des services en ligne hébergés par Microsoft (les « **Services en ligne** ») ;
 - 2.2. Si applicable l'**avenant au contrat pour le client appartenant au secteur des services financiers**. Ce document est un avenant au Contrat Microsoft Cloud. Il contient des conditions générales qui aident les clients appartenant au secteur des services financiers soumis à la surveillance des organismes de régulation des services financiers, à répondre à leurs exigences en matière de protection des données personnelles, de sécurité et de réglementation. Cet avenant est requis pour les clients du secteur des services financiers qui traitent avec des partenaires via le Partner Center. Pour obtenir une copie de l'avenant au contrat pour le client appartenant au secteur des services financiers (en anglais uniquement), veuillez envoyer votre demande à l'adresse e-mail suivante : MS_CSP_EMEAOPS@Dell.com.
3. **Abonnement.** Le Client achète un abonnement à des services *Microsoft Cloud Solution Provider Services* (les « **Services MS CSP** »). Le Client peut s'abonner à une ou plusieurs des offres d'abonnement suivantes (les « **Offres** ») :
 - 3.1. **Services basés sur un nombre de licences (Offre d'engagement)** : Le Client s'engage à l'avance à acheter une quantité spécifique de Services en ligne, décomptés en nombre de « sièges », en vue d'une utilisation pendant une durée spécifique et à payer à l'avance ou de manière périodique pour continuer à utiliser le Service en ligne. L'engagement minimum est d'un (1) siège. Exemples (liste non exhaustive) : Services Office 365, Windows Enterprise, Services Microsoft 365 ou Services Microsoft Dynamics.
 - 3.2. **Services basés sur l'utilisation (Offre de consommation)** : Le Client paie en fonction de son utilisation réelle, sans aucun engagement de volume initial. Il est également fait référence à ces services par la désignation abonnements de type « Paiement à l'utilisation ». Exemples (liste non exhaustive) : Services Azure ou Services Visual Studio. Les services Azure sont soumis à un paiement unique initial de cent euros (100 €) correspondant aux frais d'activation du compte client Azure par Dell. À partir de la création du compte, les prix Azure sont établis sur la base des tarifs actuels publiés sur le site de la Calculatrice de prix de Microsoft : <https://azure.microsoft.com/fr-fr/pricing/calculator/>
 - 3.3. **Offre d'évaluation limitée.** Le Client reçoit une quantité limitée de Services en ligne dans le cadre d'une autre offre Microsoft (par exemple, MSDN) pour une durée limitée, sans frais ou moyennant des frais réduits. Les dispositions du présent Contrat relatives au SLA et à la conservation des données peuvent ne pas s'appliquer. Lesdites dispositions s'appliquent uniquement aux services basés sur une licence.



4. Tarifs

- 4.1. Tarifs pour les abonnements basés sur une licence.** Les tarifs sont déterminés à l'avance pour chaque période de douze (12) mois. Le prix de l'Offre au moment de l'achat est garanti tout au long de la période d'abonnement de douze (12) mois.
- 4.2.** Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés par Dell et Microsoft et sont révisés à la date anniversaire de l'abonnement annuel conformément à l'article 10 des présentes. Les Tarifs révisés sont déterminés pour la prochaine période de douze (12) mois et soumis au Client pour approbation. En cas d'approbation, le Client doit émettre un nouveau bon de commande ou un Bon de commande permanent pour la prochaine période annuelle. Si le Client refuse les tarifs révisés, les Services en ligne seront interrompus à la date anniversaire de l'abonnement.
- 4.3. Tarifs des abonnements basés sur l'utilisation.** Les Tarifs sont déterminés tous les mois en fonction de l'utilisation réelle par le Client des Services en ligne au cours du mois précédent, sur la base des prix Microsoft en vigueur pour le mois en question, ainsi que du prix négocié entre le Client et Dell. Les prix Microsoft mensuels applicables peuvent être consultés à l'adresse <https://azure.microsoft.com/fr-fr/pricing/>. Le Client peut contacter son responsable de compte Dell à tout moment pour plus d'informations sur les tarifs.

5. Facturation

- 5.1. Facturation pour les abonnements basés sur une licence.** Les abonnements basés sur une licence sont facturés en fonction du nombre de licences d'utilisateur ou de poste de travail ou Licences (« Licences ») achetées, que les Licences achetées soient utilisées ou non.
- 5.1.1. Fréquence.** La fréquence de facturation est définie au moment de l'abonnement aux Services en ligne. Le Client choisit entre une option de paiement mensuel ou, lorsque cela est possible sur certaines Offres sélectionnées, une option de paiement annuel en avance. Une fois que la fréquence de facturation est sélectionnée, elle ne peut pas être modifiée. Les Offres intégrées au sein d'un même abonnement ne peuvent pas être bénéficiaires de différentes fréquences de facturation, et sont soumises à une facturation mensuelle ou annuelle. Dans le cadre d'un même abonnement, les Offres supplémentaires se verront appliquer la même fréquence de facturation que les Offres préalablement souscrites.
- 5.1.2. Facturation mensuelle.** La Facturation des Services en ligne intervient sous forme de 12 mensualités calculée sur la base d'un abonnement annuel. Le Client est facturé à l'avance pour le mois à venir pour les Services basés sur une licence (en fonction des Licences utilisées à la fin du mois précédent). Si une modification du nombre de Licences a lieu au cours du mois précédent, le montant de la facture sera ajusté proportionnellement aux changements).
- 5.1.3. Facturation à l'avance annuelle.** Le Client est facturé à l'avance pour une période d'un (1) an. Le montant de la facture est calculé en fonction du nombre de périodes mensuelles entre la date de la commande et la date anniversaire de l'abonnement. Pour chaque commande placée au cours d'un mois, que la commande soit effectuée le 1^{er} ou n'importe quel autre jour au cours de la période, l'intégralité du prix mensuel est dû.
- 5.2. Facturation des abonnements basés sur l'utilisation.** Les abonnements basés sur l'utilisation sont facturés à terme échu en fonction de la consommation réelle mensuelle par le Client des Services en ligne.

6. Bons de commande applicables du Client par type d'abonnement et paiement.

- 6.1. Bon de commande permanent.** Un Bon de commande permanent annuel (le « Bon de commande permanent annuel ») est requis pour les abonnements à facturation mensuelle basés sur une licence et pour les abonnements basés sur l'utilisation. Le Bon de commande permanent annuel doit comprendre les informations suivantes :
- Tarifs ;
 - la date de début et de fin de l'abonnement ;

- Numéro de devis Dell approprié couvert par le Bon de commande permanent.

6.2. Bons de commande. Les Bons de commande standard (le ou les « Bon(s) de commande ») peuvent aussi être fournis pour les abonnements annuels facturés à l'avance basés sur une licence. Pour la Facturation mensuelle, dans le cas où seul un Bon de commande standard a été fourni pour la période d'abonnement de douze (12) mois, qu'il s'agisse d'une commande initiale ou d'un renouvellement annuel, le Client doit fournir un nouveau Bon de commande à chaque augmentation du nombre de Licences.

7. Ajustements

7.1. Abonnements basés sur une licence

- 7.1.1. **Facturation mensuelle.** Les montants facturés seront calculés au prorata en fonction du nombre de Licences. Le Client gère le nombre de Licences sur le portail Microsoft disponible à l'adresse : <https://fr-cp.cloudstore.dell.com/servlet/Turbine/frm/single/>.
- 7.1.2. **Facturation à l'avance annuelle.** L'augmentation du nombre de Licences est autorisée à tout moment. Pour gérer le nombre de Licences, le Client doit contacter un responsable de compte Dell.
- 7.1.3. **Diminutions.** Les diminutions du nombre de Licences sont autorisées uniquement à la date anniversaire de l'abonnement. Le Client doit communiquer sa demande de réduction au plus tard trente (30) jours avant la date anniversaire annuelle de l'abonnement. Pour en savoir plus sur ces options, contactez votre responsable de compte Dell.

7.2. Abonnements basés sur l'utilisation. Le Client peut ajuster, augmenter ou diminuer la capacité d'utilisation à tout moment. La Facturation sera effectuée chaque mois à terme échu en fonction de la consommation réelle mensuelle des services.

8. Résiliation

Le Client peut résilier un abonnement à tout moment moyennant un préavis écrit adressé à son représentant commercial Dell et envoyé par e-mail à l'adresse suivante : MS_CSP_EMEAOPS@dell.com. Le préavis doit être envoyé à Dell au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date de résiliation prévue. Les Services en ligne seront suspendus à la date de résiliation prévue.

Pour les Abonnements à facturation mensuelle, toute période mensuelle en cours sera facturée dans son intégralité, même si la date de résiliation prévue survient avant la fin de la période mensuelle. Le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement pour la durée restante du mois facturable suivant la résiliation.

En cas de résiliation d'un abonnement annuel payable à l'avance, le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement, note de crédit, paiement, ni à aucune rétrocession pour la durée restante de la période d'abonnement.

8.1. Abonnements basés sur une licence

- 8.1.1. **Facturation mensuelle.** Si la date de résiliation prévue se produit avant la fin d'une période mensuelle donnée, le Client n'est éligible à aucun remboursement ou note de crédit pour la durée restante de la période mensuelle en cours. De même, le Client n'est éligible à aucun remboursement si la résiliation se produit avant la fin de la période mensuelle en cas de diminution du nombre de Licences.

8.1.2. **Facturation à l'avance annuelle.** Si la date de résiliation prévue se produit pendant la période d'abonnement d'un (1) an, le Client ne peut prétendre à aucun remboursement pour la durée restante du Bon de commande.

8.2. Abonnements basés sur l'utilisation. Indépendamment de la date de résiliation prévue, le Client est facturé en fonction de la consommation réelle du Service en ligne et jusqu'à la date de résiliation prévue. Les Services en ligne seront suspendus à la date de résiliation prévue.

9. Renouvellements

Dell informera le Client de l'anniversaire de son abonnement au moins trente (30) jours avant la date anniversaire de son abonnement. Au moins vingt (20) jours avant la date anniversaire de l'abonnement, Dell communiquera au Client le tarif d'abonnement révisé pour la prochaine période de douze (12) mois, selon les tarifs Microsoft disponibles au moment du devis. Suite à l'acceptation par le Client des nouvelles conditions de tarification, le Client doit fournir un Bon de commande permanent ou un Bon de commande valide pour le prochain cycle de facturation de douze (12) mois conformément à l'article 7 des Conditions du Bon de commande. Pour éviter toute interruption du Service en ligne, le Client doit fournir un Bon de commande valide ou un Bon de commande permanent et les Contrats signés au moins 5 jours avant la date anniversaire de son abonnement. Si les conditions des Services en ligne ont été modifiées par Microsoft ou par Dell, il peut être demandé au Client d'accepter les conditions nouvelles, supplémentaires ou modifiées pour poursuivre l'utilisation des Services en ligne.

Si le Client ne répond pas à toutes les exigences répertoriées ci-dessus concernant les renouvellements et en particulier l'envoi d'un Bon de commande valide et l'acceptation des conditions révisées, l'accès du Client aux Services en ligne peut être interrompu à la date anniversaire.

10. Conditions supplémentaires de Microsoft

- Les Services en ligne Microsoft peuvent être modifiés à tout moment et pour n'importe quel motif, y compris, mais sans s'y limiter, pour répondre aux besoins du Client, rester compétitif ou être en conformité avec une réglementation, un décret ou une loi, ou promouvoir l'innovation dans ses offres de Services en ligne Microsoft. De nouvelles fonctions ou fonctionnalités des Services en ligne Microsoft peuvent être ajoutés ou supprimés
- Une résiliation anticipée des Services en ligne Microsoft peut entraîner des frais de résiliation anticipée.
- Après la résiliation, le Client dispose de quatre-vingt-dix (90) jours pour migrer ses données vers un nouveau Service en ligne Microsoft ou vers un autre service. Une assistance à la migration des données est disponible moyennant facturation.
- À tout moment pendant la durée de ce contrat, le statut de Client peut être résilié. En cas de résiliation de votre statut de client, Dell se réserve le droit de facturer les Services en ligne Microsoft que vous avez commandés avant la résiliation.
- À tout moment au cours du présent contrat, Microsoft peut demander la souscription d'un nouvel contrat.

12. Conditions Dell supplémentaires.

Outre les présentes Conditions générales, des conditions générales supplémentaires des services Cloud Dell s'appliquent (disponibles en anglais uniquement) :

<https://www.dell.com/learn/fr/fr/frcorp1/service-contracts-saas-cloud-services>.

13. Intégration :

L'accès aux Services en ligne Microsoft et leur utilisation commencent une fois que le Client a été enregistré. Le Client doit renvoyer un Bon de commande, signé par un représentant dûment autorisé et tamponné, à son responsable de compte Dell et à l'adresse suivante :

MS_CSP_EMEAOPS@Dell.com. Une copie électronique (télécopie ou fichier PDF/image) d'une

copie signée du Bon de commande suffit pour démontrer qu'il existe une relation contractuelle entre chaque partie aux présentes Conditions générales.

14. Annulation.

Dans toute la mesure permise par la loi, Dell pourra annuler des commandes en raison d'erreurs de tarifs, d'erreurs de frappe ou d'autres erreurs.

- 15.** Vous pouvez contacter votre responsable de compte Dell pour savoir comment obtenir une copie de tous les documents référencés dans ces Conditions générales.